

République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE

N° 015 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE PLENIERE DU JEUDI 27
AOÛT 2026

HEURE : 15 HEURES

LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à
Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou



N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	0930/124/REC-26 du 21/08/2026	Président du Conseil Économique et Social		Contrôle de constitutionnalité du Règlement intérieur modifié du Conseil Économique et Social, adopté le 20 août 2026.	

Cotonou, le 24 AOUT 2026

Le Greffier en chef,



Sylvestre FARRA